



ARRÊTÉ MODIFICATIF

N° 23.02.46

Modifie l'arrêté n°20.06.16

Portant délégation de fonctions à Monsieur Christophe BOSIO Conseiller Municipal

LE MAIRE DE LA TRINITÉ,

- **VU** l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui autorise le Maire, sous sa surveillance et sa responsabilité, à déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs conseillers municipaux,
- **VU** le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020, constatant l'élection de Monsieur Christophe BOSIO, en qualité de Conseiller Municipal au Maire,
- **VU** l'arrêté n°20.06.16 en date du 4 juin 2020, portant délégation de fonctions à Monsieur Christophe BOSIO, en sa qualité de Conseiller Municipal pour les SENTIERS COMMUNAUX, CHASSE ET LOUVETERIE et second par ordre de priorité pour les TRAVAUX ET LA VOIRIE,
- **CONSIDÉRANT** que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il convient de modifier la délégation de fonctions à Monsieur Christophe BOSIO, Conseiller Municipal,

ARRÊTÉ

- **Article 1 :** Monsieur Ladislav POLSKI, Maire de la Ville de La Trinité, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de fonctions à **Monsieur Christophe BOSIO**, en sa qualité de Conseiller Municipal pour les **SENTIERS COMMUNAUX, CHASSE ET LOUVETERIE, TRAVAUX, VOIRIE ET RÉSEAUX**.
- **Article 2 :** La délégation consentie par le présent arrêté prendra effet à compter de sa notification à Monsieur Christophe BOSIO.
- **Article 3 :** Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs, notifié à l'intéressé et transmis au contrôle de la légalité et à Monsieur le Trésorier.

- 7 AVR. 2023

Fait à LA TRINITE, le

Le Conseiller municipal
délégué au Maire,

Monsieur Christophe BOSIO

Notifié le 11 AVR. 2023

Le Maire,

Ladislav POLSKI

